



Le plasma, un enjeu de souveraineté sanitaire européen

Les besoins mondiaux en plasma sont en forte hausse. Aujourd'hui dépendante d'autres pays pour la fabrication des Médicaments Dérivés du Plasma, la France doit retrouver une souveraineté sanitaire pour garantir les besoins des malades et préserver l'**Ethique du don bénévole**.

Si le don de sang est déjà familier à nos concitoyens, le don de plasma l'est beaucoup moins.

Qu'est-ce que le plasma ?

Le plasma est le liquide dans lequel circulent les cellules sanguines. Il est composé de 90 % d'eau et de 7 à 9 % de protéines utilisées pour la fabrication des Médicaments Dérivés du Plasma (MDP).

Il peut être collecté lors d'un don de sang total ou lors d'un don spécifique de plasma, on dit alors que c'est un don par aphérèse.

Le plasma a deux usages :

- Il peut être transfusé en tant que tel dans des situations d'hémorragies massives ou des échanges plasmatiques (vascularites, greffes hépatiques...)
- Il peut servir à produire des MDP, comme les immunoglobulines, l'albumine et les facteurs de coagulation, pour les malades souffrant de déficit immunitaire, de maladies inflammatoires ou dysimmunitaires, d'hémophilie...

Quels sont les besoins en immunoglobulines pour les patients français ?

En France, les besoins en immunoglobulines sont de 11 tonnes par an, ce qui nécessite de fractionner près de 2,6 millions de litres de plasma.

Par exemple :

- Un adulte de 75 kg ayant une maladie auto-immune et systémique aura besoin de 150 g d'immunoglobulines par mois, soit 35 litres de plasma, soit 47 dons de plasma par aphérèse ou 140 dons de sang total.
- Un adulte de 75 kg ayant un déficit immunitaire primitif aura besoin de 60 g d'immunoglobulines par mois, soit 14 litres de plasma, soit 19 dons de plasma par aphérèse ou 56 dons de sang total.

La filière du plasma en France

La filière française de prélèvement du plasma est structurée au sein de l'EFS (Etablissement Français du Sang) et celle de la fabrication des MDP l'est au sein du LFB (Laboratoire français du Fractionnement et des Biotechnologies).

Actuellement, la quantité de plasma collectée en France n'est pas suffisante pour couvrir les besoins principalement en immunoglobuline de ses malades soignés par les Médicaments Dérivés du Plasma, ce qui fait qu'elle est dépendante du plasma étranger obtenu auprès de **donneurs rémunérés**. 65 % des MDP français sont fabriqués à partir du plasma collecté aux USA, où le donneur peut donner jusqu'à une centaine de fois par an, moyennant rémunération, ce qui, à notre avis, met sa santé en péril.

Le don de plasma

En France, la collecte de plasma ne peut se faire actuellement qu'en Maison Du Don (MDD), bien que nos territoires n'en soient pas tous pourvus, et l'accès au don de plasma est difficile dans certaines régions. Les dons de sang total contribuent toutefois à la collecte de plasma puisqu'une poche de sang contient 55 % de plasma, soit presque 300 ml.

La collecte de plasma par sang total représente 2/3 de la collecte totale de plasma, le tiers restant provenant de la collecte par aphérèse.

En France, un intervalle de deux semaines est nécessaire entre deux dons de plasma ou de cellules et le nombre de dons, tout type confondu, doit être inférieur ou égal à vingt-quatre. La moyenne nationale étant de moins de 3 dons annuels, si nous augmentions ne serait-ce que d'un don par an, peut-être pourrions-nous tendre vers une moindre dépendance vis-à-vis des USA ?

La FFDSB compte sur vous, bénévoles des ADSB, pour relever ce défi en incitant les donneurs à donner leur plasma, comme vous savez déjà le faire pour le sang total, chacun avec les moyens dont il dispose.

Rappel : pour être candidat au don de plasma, il faut être âgé de plus de 18 ans, avoir moins de 65 ans et peser plus de 55 kg.